

# L'ORDRE DES FRÈRES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN EN MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LEUR COUVENT NICOSIATE (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)\*

Philippe Trélat

## Abstract

The history of the presence of the Hermits of Saint Augustine in the eastern Mediterranean and particularly in Cyprus during the medieval period is poorly understood. Yet few mentions in the sources show the birth of the first convent in Acre in 1290 and the location of the *prouincia ultramarina*'s establishments in the 14<sup>th</sup> c. The Nicosia convent is the best documented house because of its high status and its prosperity. The Lusignan monarchy, the Italian merchants and the local elites, with strong financial support, intended to receive some spiritual benefit, and wanted to be buried in the friars' church. The friars developed the influence of their convent (now Omeriyeh Djami) which has served as a repository for relics of saint Nicolas of Tolentino and saint Spyridon. Additionally, the study of different sources enables one to identify the function and dedication of the north chapel of the Augustinian church (Saint-Nicolas of Tolentino) that was previously unknown to us.

**Keywords** Middle Ages, Hermits of Saint Augustine (mendicant order), province of the Holy Land, Nicosia (Cyprus), Nicolas of Tolentino (saint, 1245?-1305)

Reprenant à leur compte la hiérarchie établie par le Saint-Siège au XVI<sup>e</sup> siècle, les historiens de l'Orient latin ont accordé plus de faveurs aux Franciscains et aux Dominicains qu'aux trois autres ordres mendiants, les Carmes, les ermites de Saint-Augustin et les Servites.<sup>1</sup> Pourtant, avec des couvents moins nombreux dans les villes et une influence plus discrète sur les puissants, les «*other Friars*» (F. Andrews),

\* Je me dois de remercier vivement Christopher Schabel (Université de Chypre) et Michalis Olympios (Université de Chypre) pour leur relecture minutieuse et pour leurs précieuses remarques et suggestions.

<sup>1</sup> *Dictionnaire des ordres religieux, ou Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent*. Tome 1 par Pierre Hélyot, Marie-Léandre Badiche, l'abbé Tochou, publié par l'abbé Migne, Paris 1847, col. 302.



participent aussi, à leur mesure, à la *cura animarum* et au mouvement de prédication qui se développent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle dans toute la chrétienté médiévale.<sup>2</sup>

En Méditerranée orientale, les Prêcheurs et les Mineurs ont mis en place un réseau de couvents dont la fonction et l'histoire, parmi des populations majoritairement non latines, sont désormais bien connues. Plus à l'est, ils ont pris une part prépondérante sur les autres ordres dans l'œuvre missionnaire et ont fait l'objet de plusieurs solides études.<sup>3</sup> De même, la présence des Carmes, au moins en Terre sainte, n'a pas été négligée par les historiens en raison du lien originel qu'entretient l'ordre avec le Mont Carmel.<sup>4</sup> En revanche, les ermites de Saint-Augustin, regroupés au sein d'une province de Terre sainte, dénommée encore d'Outre-Mer ou de Chypre, et présents à diverses époques, à Chypre, à Corfou, en Crète, dans le Péloponnèse, à Rhodes et à Acre n'ont pas bénéficié des mêmes éclairages. La publication d'une partie des registres généraux de l'ordre permet désormais de mieux connaître la chronologie et la géographie des implantations des établissements augustins dans les villes du monde gréco-latin.<sup>5</sup>

Aujourd'hui, les traces de cette présence en Méditerranée orientale sont plutôt rares. À Nicosie, capitale du royaume chypriote des Lusignan (1192-1474) puis de la colonie vénitienne (1474-1570), l'église du couvent des augustins occupe une place centrale, dominant encore maintenant le quartier environnant, non loin de l'actuel archevêché orthodoxe.<sup>6</sup> Ses dimensions, environ quarante mètres de longueur

<sup>2</sup> Sur les ordres mendiants secondaires, voir la synthèse de F. Andrews, *The Other Friars: The Carmelite, Augustinian, Sack, and Pied Friars in the Middle Ages*, Woodbridge 2006.

<sup>3</sup> G. Golubovich, *Biblioteca bio-bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente francescano*, Quaracchi 1906-1927, I-V; J. Richard, *La papauté et les missions d'Orient au moyen-âge*, Rome-Paris 1977; C. Delacroix-Besnier, *Les Dominicains et la chrétienté grecque aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Rome 1997.

<sup>4</sup> A. Jotischky, *The Perfection of Solitude. Hermits and Monks in the Crusader States*. University Park, PA: Penn State Press 1995; id., *The Carmelites and Antiquity. Mendicant Views of the Past in the Middle Ages*. Oxford: OUP, 2002.

<sup>5</sup> Les registres de l'ordre sont publiés par l'*Institutum Historicum Augustinianum* dans la collection *Fontes historiae Ordinis Sancti Augustini*. 1<sup>ère</sup> série. *Registra priorum generalium* depuis 1976.

<sup>6</sup> La présence des ermites de Saint-Augustin à Chypre est abordée chez J. Hackett, *A History of the Orthodox Church of Cyprus*, Londres 1909, rééd. New York 1972; trad. grecque augmentée de C. I. Papaïoannou, *Ιστορία της Ὀρθοδόξου τῆς Ἐκκλησίας τῆς Κύπρου*, Athènes-le Pirée 1923-1932, I-III. (Les références renvoient à la première édition.), p. 500, 610-611; A. Palmieri, «De monasteriis ac Sodaliis ESA in insula Cypro», *Analecta Augustinia* 1 (1905-1906), p. 93-96; N. Coureas, *The Latin Church in Cyprus, 1195-1312*, Aldershot 1997, p. 242-243; P. Leventis, *Twelve Times in Nicosia*, Nicosie 2005, p. 211-213; Ph. Plagnieux,



pour une largeur de onze mètres, font de cet édifice, composé d'une nef unique dépourvue de transepts et de collatéraux, divisée en trois travées et terminée par une abside à cinq pans coupés, la plus vaste église de la capitale après Sainte-Sophie.<sup>7</sup> Son importance contraste avec la pauvreté de la documentation dont on dispose pour reconstituer la présence des ermites sur l'île. Les archives de l'établissement ont disparu, sans doute avec la prise de Nicosie par les Turcs en 1570, et l'on doit bien souvent se contenter de mentions éparses dans les sources. Leur analyse minutieuse confrontée aux conclusions des historiens de l'art permet toutefois de rendre justice au rôle joué par les augustins nicosiates sur l'île et dans la province de Terre Sainte ainsi que de réévaluer leur lien avec les habitants de la capitale et les autorités insulaires.

### Naissance et développement de l'ordre au XIII<sup>e</sup> siècle

La création de l'ordre des ermites de Saint-Augustin (*Ordo Eremitarum Sancti Augustini*, O. E. S. A), qu'il ne faut pas confondre avec les chanoines augustins, également présents en Orient, est le fruit du rassemblement de divers rameaux de communautés ermites qui essaient dans toute l'Italie du début du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>8</sup> Certains

Th. Soulard, «L'église des Augustins», in J.-B. de Vaivre, Ph. Plagnieux (éds.), *L'art gothique en Chypre*, Paris 2006, p. 176-180; P. Trélat, *Nicosie, une capitale de l'Orient latin, société, économie et espace urbain (1192-1474)*, Université de Rouen 2009, II p. 226-234; M. Olympios, *Gothic Church Architecture in Lusignan Cyprus, c. 1209 - c. 1373 Design and Patronage*, Ph D thesis, Londres 2010, I p. 218-228; N. Coureas, G. Grivaud, C. Schabel, «Frankish and Venetian Nicosia», in D. Michaelides (éd.), *Historic Nicosia*, Nicosie 2012, p. 192-195.

<sup>7</sup> Pl. 1 et 2; pour une présentation de l'édifice: C. Enlart, *L'Art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris 1899, I p. 162-167; G. Jeffery, *A Description of the Historic Monuments of Cyprus. Studies in the Archaeology and Architecture of the Island*, Nicosie 1918, rééd. Londres 1983, p. 39-41; R. Gunnis, *Historic Cyprus. A guide to its towns and villages, monasteries and castles*, Londres 1936, réimp. Nicosie 1973, p. 71-74; de Vaivre, Plagnieux, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 176-180; Olympios, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], I, p. 218-228.

<sup>8</sup> La seule synthèse historique disponible sur les ermites de Saint-Augustin est D. Gutiérrez, *Los Agustinos en la edad media*, 1, 1256-1356, Rome, 1977; 2, 1357-1517, Rome 1980, *The Augustinians in the Middle Ages 1256-1356* trad. A. J. Ennis, Villanova, 1984 (la version espagnole est prise en référence). On peut également consulter le chapitre que consacre Frances Andrews à cet ordre: Andrews, *op. cit.* [ci-dessus, n. 2], p. 69-171 et les notices des dictionnaires spécialisés: *Dictionnaire des ordres religieux*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 1], col. 292-309; B. Rano, «Agostiniani», *Dizionario degli Istituti di Perfezione*, Rome I (1974), col. 278-381; M. Th. Disdier, «Augustin (1<sup>er</sup> Ordre dit de Saint-) (Ermites)», *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, V (1931), col. 498-581.



groupes prétendent déjà suivre la règle de saint Augustin, alors que d'autres sont sous les ordres de figures saintes locales. Face à cette désorganisation, le pape Innocent IV charge le cardinal Riccardo Annibaldi, protecteur des ermites de Toscane, d'organiser en 1244 ces communautés autour de Florence sous l'autorité d'une règle. Alexandre IV poursuit la tâche de son prédécesseur et constitue un ordre monastique, le 9 avril 1256, par la «Grande Union» (*Magna Unio*) réunissant les congrégations de Saint-Guillaume, des Brettinesi, des fidèles du bienheureux Jean le Bon, des ermites du Mont Favale et divers agrégats d'ermites toscans vivant sous différents régimes. Il leur donne une règle qui s'inspire d'une série de préceptes édictés par l'évêque d'Hippone à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Le nouvel ordre des frères ermites de Saint-Augustin est divisé en quatre provinces (Italie, France, Allemagne, Espagne) avec un provincial à la tête de chacune. Le chapitre général, composé des provinciaux et de représentants des provinces, se réunit à intervalle régulier et porte à sa tête le premier prieur général, Lanfranc Septala, un Milanais de la congrégation des Jean-bonites.<sup>9</sup>

Comme les autres ordres mendiants, les frères ermites sont très rapidement encouragés à s'implanter au cœur des villes pour l'exercice de la prédication et de la confession, par la bulle *Hiis qui relictis* d'Alexandre IV en 1259.<sup>10</sup>

Ils échappent au décret *Religionum diuersitatem* du second Concile de Lyon en 1274, supprimant les ordres mendiants qui ne peuvent pas prouver leur existence avant le quatrième Concile de Latran de 1215. En Occident, le nombre de couvents et de provinces se multiplie dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'adoption en 1290, au chapitre général de Ratisbonne, des Constitutions de l'ordre en vigueur pendant près de trois siècles.<sup>11</sup> Confirmés dans leur légitimité par le pape Boniface VIII en 1298, les ermites de Saint-Augustin ont pu alors établir des positions plus solides, éloignées de leurs bases italiennes, notamment en Terre sainte où sont déjà installés les autres ordres mendiants.

<sup>9</sup> F. Roth, «Cardinal Richard Annibaldi first protector of the Augustinian order 1243-1276», *Augustiniana* 2 (1952), p. 26-60, 108-149, 230-247; 3 (1953), p. 21-34, 283-313; 4 (1954), p. 5-24.; Gutiérrez, *op. cit.* [ci-dessus, n. 8], p. 38-112; E. L. Saak, «The Creation of Augustinian Identity in the Later Middle Ages I», *Augustiniana* 49 (1999), p. 109-164; id., *High Way to Heaven: the Augustinian Platform between Reform and Reformation, 1292-1524*, Leiden 2002, p. 1-138.

<sup>10</sup> C. Alonso (éd.), *Bullarium Ordinis Sancti Augustini Regesta* II (1362-1415), Rome 1997, n° 60; P. Volti, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris 2003, p. 18.

<sup>11</sup> R. W. Emery, «The Second Council of Lyons and the Mendicant Orders», *Catholic Historical Review* 39 (1953), p. 257-261.



Dès 1290, Nicolas IV ordonne au patriarche de Jérusalem de vendre aux Augustins le couvent d'Acre, propriété des frères pénitents de Jésus-Christ ou du Sac, un ordre mendiant supprimé en 1274.<sup>12</sup> Les ermites à qui était destiné l'établissement n'émigrent sans doute pas d'Italie mais gravitent peut-être déjà autour des Lieux saints sans être encore formellement rattachés à l'ordre créé par Alexandre IV. La perte d'Acre, en 1291, ne leur permet pas de s'installer durablement et les force à trouver refuge à Chypre.

Les sources pontificales confirment cette chronologie. Absents de l'île, les Augustins ne peuvent figurer au titre des bénéficiaires du testament du roi chypriote Jean I<sup>er</sup> (1284-1285) aux côtes des trois principaux ordres mendiants.<sup>13</sup> La date de 1299 constitue le *terminus ad quem* de leur arrivée car la bulle *Gerentis cordi negotium* de Boniface VIII adressée à la province franciscaine, aux prieurs des dominicains et des frères augustins, atteste alors la présence de l'ordre à Nicosie.<sup>14</sup>

Composés de réfugiés acconitains, les premiers effectifs de l'ordre ne doivent pas être très fournis et se fondent probablement parmi les autres communautés religieuses fraîchement débarqués sur les rivages chypriotes. Les sources restent muettes sur les premières années des Augustins à Chypre, leur résidence, leurs activités et plus généralement leur insertion dans la société chypriote. Trop peu nombreux pour justifier leur maintien sur l'île et conduire une activité pastorale, les augustins de Nicosie ont accueilli des frères en provenance d'Occident à la fin du XIII<sup>e</sup> ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Deux des trois mendiants, Michale de Montechiano et Guillelmo de Panormo, signataires du traité entre le roi chypriote Hugues IV et la république de Gênes en 1338 témoignent par leur nom de l'importance d'un courant migratoire en provenance de Sicile sans que l'on

<sup>12</sup> *Archivio Segreto Vaticano, Registri Vaticani* 45, fol. 89 dans Alonso (éd.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], II (1362-1415), Rome 1997, n° 163; E. Langlois (éd.), *Registres de Nicolas IV*, Paris, 1886-1893, n° 3379; Th. de Herrera, *Alphabetum Augustinianum, in quo praeclara Eremitici Ordinis germina, atque virorum et feminarum domicilia recensentur*, Madrid 1644, I p. 73; D. Pringle, *The Churches of the Crusader Kingdom: A Corpus*, Cambridge 2010, IV p. 50.

<sup>13</sup> C. Schabel (éd.), *Bullarium Cyprum, vol. II Papal Letters Concerning Cyprus 1261-1314*, Nicosie 2010, p. 196-197.

<sup>14</sup> *Archivio Segreto Vaticano, Registri Vaticani* 49, fol. 175v dans Alonso (éd.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], I (1256-1362), n° 209; *Bullarium Cyprum, op. cit.* [ci-dessus, n. 13], p. 243-244; Coureas, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 136 et 243. On ne peut retenir la date de 1226 pour l'arrivée des Augustins à Chypre comme l'affirme Étienne de Lusignan: É. de Lusignan, *Choragraffia, et breve historia universale dell'isola di Cipro principiando al tempo di Noè per il fino al 1572*, Bologne 1573, réimp. Fama-gouste 1973, Nicosie 2004, p. 33.



puisse dire si ces liens se sont maintenus au-delà de la période de formation du couvent.<sup>15</sup>

Ne possédant pas encore leur grand établissement au centre de la ville, ni de province autonome, les ermites de Saint-Augustin ne peuvent, par conséquent, prétendre tenir un rang égal aux autres ordres mendiants. Ainsi, cette présence discrète encore informelle dans la capitale chypriote explique l'absence de frères de cet ordre dans les sources relatant l'usurpation d'Amaury de Tyr en 1306 ou dans les actes du procès des Templiers en 1310.<sup>16</sup>

Après cette installation au cœur du bassin méditerranéen oriental, les ermites de Saint-Augustin choisissent les principaux centres urbains du monde gréco-latin pour fonder de nouveaux couvents. Ils sont rapidement assez nombreux pour justifier l'érection d'une nouvelle province.

### **L'identification des établissements de la province de Terre sainte**

Avec des frontières mal définies, la province de Terre sainte comprend une dizaine de couvents dont l'histoire est mal connue et reste encore à écrire. Elle se constitue sans doute au début du XIV<sup>e</sup> siècle comme le suggère une lettre pontificale datée de 1317 qui reconnaît la possession par l'ordre de trois terrains *in transmarinis partibus*, en Grèce, en Crète et en Chypre.<sup>17</sup> La pauvreté de cette province est souvent soulignée ce qui ne l'empêche pas d'être pratiquement toujours représentée lors des différents chapitres généraux de l'ordre jusqu'à celui de 1753.<sup>18</sup> La disparition des établissements

<sup>15</sup> L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris 1852-1861, II p. 179. Le troisième mendiant Jean de Colle serait originaire du couvent de Colle di Val d'Elsa dans la région de Sienne plutôt que de la famille de Terre sainte, de Colle, comme le propose la notice accompagnant la publication de sa pierre tombale: B. Imhaus (éd.), *Lacrimae Cypriae*, Nicosie 2004, I n° 276.

<sup>16</sup> L. de Mas Latrie, «Texte officiel de l'allocation adressée par les barons de Chypre au roi Henri II pour lui notifier sa déchéance (1306)», *Revue des questions historiques* 43 (1888), p. 540-541; A. Gilmour-Bryson (éd.), *The Trial of the Templars in Cyprus*, Leyde 1998.

<sup>17</sup> *Archivio Segreto Vaticano, Registri Vaticani* 66, fol. 96v; *Registri Avenionensi* 6, fol. 638v-639r dans Olympios, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], I, p. 327-328 et résumé dans Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], I (1256-1362), Rome 1997, n° 312.

<sup>18</sup> Au chapitre général de Montpellier en 1357, la province de la Terre sainte doit une contribution minime en raison de son extrême pauvreté. Les mêmes dispositions sont réitérées au chapitre général de Vienne en 1362. En 1397, au chapitre général de Munich, toutes les provinces participent au financement de la canonisation de Nicolas de Tolentino à l'exception de celle de Terre sainte. En 1465, le chapitre général



augustins fait suite au recul territorial progressif de Venise en Méditerranée orientale devant l'expansion ottomane. Cependant aucune série d'archives d'un établissement oriental n'est parvenue jusqu'au siège de la province générale.<sup>19</sup> Ainsi l'identification des couvents orientaux repose donc encore en grande partie sur les travaux des historiens de l'ordre de l'époque moderne comme l'atlas du père Lubin et sur quelques mentions dans les registres conservés à Rome.<sup>20</sup> En plus de ces sources internes à l'ordre, les études augustiniennes peuvent également s'enrichir des informations fournies par les travaux récents sur l'expansion occidentale en Orient.

Avec cinq couvents, la Crète abrite les plus importantes communautés d'ermites de Saint-Augustin du bassin méditerranéen oriental. L'île compte les établissements suivants: Saint-Grégoire attesté en 1368 (sous la dédicace Sainte-Marie en 1380 et Sainte-Marie de la Miséricorde au milieu du XV<sup>e</sup> siècle) à Chania-Souda (Cidonienne/Cydonia),<sup>21</sup> Saint-Sauveur à Candie (1360/mi-XVI<sup>e</sup> s.),<sup>22</sup>

exempte la province de Terre sainte du paiement de 24 ducats: «Antiquiores quae exstant definitiones Capitulum Generalium Ordinis» *Analecta Augustiniana* 4 (1911-1912), p. 333, 429; 5 (1913-1914), p. 150-151; «Acta capituli generalis ordinis Erem. S. Augustini Appamiis anno 1465 celebrati», *Analecta Augustiniana* 7 (1917-1918), p. 110; «Acta capituli generalis ordinis Erem. S. Augustini Bionobiae anno 1753 celebrati», *Analecta Augustiniana* 13 (1929-1930), p. 90-91.

<sup>19</sup> B. van Luijk, «Sources italiennes pour l'histoire générale de l'Ordre des Augustins», *Augustiniana* 8 (1958), p. 397-424.

<sup>20</sup> B. van Luijk, *Le monde augustinien du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Assen 1972; A. Lubin, *Orbis Augustinianus sive conventuum O. Erem. S. A. chorographica et topographica descriptio*, Paris 1659, 1671, 1672, p. 302-306; id., *Chorographia Augustiniana*, Paris 1659, carte n° 24. On peut ajouter trois listes anonymes de couvents augustins souvent fautives, une liste du milieu du XV<sup>e</sup> et deux du milieu du XVI<sup>e</sup> siècles: A. do Rosario, C. Alonso, «Actas inéditas de diez capitulos generales: 1419-1460», *Analecta Augustiniana* 42 (1979), p. 5-133; E. Esteban (éd.), «Catalogus conventuum ordinis sancti Augustini tempore Hieronymi Seripandi (1539-1551)», *Analecta Augustiniana* 6 (1915), p. 68; Rome, Biblioteca Angelica, ms 958 (R. 5. 9), fol. 1-28.

<sup>21</sup> Le couvent est mentionné dans les registres pour les années 1482, 1545 et 1583: «Acta capituli generalis ordinis Erem. S. Augustini Perusii an. 1482 celebrati», *Analecta Augustiniana* 7 (1917-1918), p. 290; Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 179; A. Hartmann (éd.), *Bartholomaei Veneti O.S.A. Registrum Generalatus*, Rome 1996-1999, II (1387-1389), n° 267; Rome, Biblioteca Angelica, ms 958 (R. 5. 9.), fol. 1-28.

<sup>22</sup> Le couvent mentionné dans les registres jusqu'en 1542 aurait possédé un *studium generale*: Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 169; S. Mc Kee, *Wills from late Medieval Venetian Crete*, Washington 1998, I p. 337 (1348), II p. 875 (1376); *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], I (1383-1387) n° 173, 486, 1018a; II (1387-1389) n° 56, 65, 66, 267, 649; III (1389-1393), n° 887, 894, 895; D. Gionta (éd.), *Iuliani de Salem O.S.A. Registrum Generalatus 1451-1459*, Rome 1994, n° 1203; D. Gutiérrez (éd.), *Hieronymus Seripando O.S.A. Registrum Generalatus*, Rome 1982-1990, I (1538-1540) p. 26, 77; II (1540-1542), p. 261; III (1542-1544), p. 83. L'église du couvent a été convertie en mosquée par les Turcs avant de



Sainte-Marie à Rethymno (1380/1551),<sup>23</sup> Sainte-Catherine à Sitia (1410/mi-XVI<sup>e</sup> s.),<sup>24</sup> Sainte-Marie à Scopulos, un toponyme non identifié mais attesté par les registres de 1387 à 1551,<sup>25</sup> et un couvent dont la dédicace n'est pas connue à Melidoni-Methymne.<sup>26</sup>

Corfou abrite un couvent fondé en 1419, dédié à sainte Marie de l'Annonciation et mentionné dans les registres pour les années 1482, 1486, 1524, 1540 et 1560.<sup>27</sup>

Une *domus* placée sous l'invocation de saint Augustin est signalée en 1410 sur l'île de Rhodes, mais sa fondation est certainement bien antérieure. En 1326, un prieur OESA de *Burgo ville Roddi* est chargé d'envoyer un *pallium* à un évêque de l'archevêché hongrois de Colocsa.<sup>28</sup> Giovanni Corsini, frère d'un archevêque de Florence fonde une chapelle Sainte-Catherine dans le couvent où il est inhumé en 1388.<sup>29</sup> Détruit par les Turcs en 1525, l'établissement rhodien donne un martyr, Philippe Emilius de Penavillo, à l'ordre mendiant.<sup>30</sup>

devenir plus tard une école pour filles. Elle a été détruite en 1970: B. K. Panagopoulos, *Cistercian and Mendicant Monasteries in Medieval Greece*, Chicago 1979, p. 94.

<sup>23</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], II p. 133; Mc Kee, *op. cit.* [ci-dessus, n. 22], II p. 994 (1392); le frère Gabriel de Rethymno occupe la charge de provincial de la Terre sainte jusqu'en 1390: *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], II (1387-1389), n° 267, 269, 271, 322; III (1389-1393), n° 422, 423; *Iuliani de Salem O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 22], n° 1204; *Christophori Patavini O.S.A. Registrum Generalatus 1559-1560*, Rome 1985-2002, I (1551-1552), n° 72; un autre couvent Sainte-Marie à Milopotamos dans la région de Rethymno figure dans les deux listes du XVI<sup>e</sup> siècle. Il a pu être réuni ensuite du couvent principal de Rethymno comme le suggère Lubin: Rome, Biblioteca Angelica, ms 958 (R. 5. 9.), fol. 1-28; Esteban (éd.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 68; Lubin, *Orbis Augustinianus, op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 303.

<sup>24</sup> Nicolaus Zancharolus de Candie est prieur de ce couvent en 1419: Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], II, p. 421; Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], II (1362-1415), n° 642.

<sup>25</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], II, p. 421; *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], II (1387-1389), n° 267; *Christophori Patavini O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 23] I (1551-1552), n° 75. Ce couvent figure également dans trois listes: Rome, Biblioteca Angelica, ms 958 (R. 5. 9.), fol. 1-28; Esteban (éd.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 68; Lubin, *Orbis Augustinianus, op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 302, 305. Le père van Luijk considère que ce couvent est un doublon de celui de Chania-Souda dédié également à Sainte-Marie: van Luijk, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], 1972, p. 44.

<sup>26</sup> van Luijk, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], 1972, p. 44.

<sup>27</sup> Lubin, *Orbis Augustinianus, op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 303; «Acta capituli generalis ordinis Erem. S. Augustini Perusii», art. cit., p. 290; «De capitulo generali Ordinis Erem. S. Augustini anno 1486 Senis celebrato», *Analecta Augustiniana* 7 (1917-1918), p. 377; Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 172, 178; *Hieronymus Seripando O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 22], II (1540-1542), p. 70.

<sup>28</sup> A. Theiner, *Vetera Monumenta Historica Hungariam Sacram* Rome 1859, I n° DCCLXXXI et DCCLXXXII p. 508.

<sup>29</sup> A. Luttrell, «The Hospitaliers of Rhodes between Tuscany and Jerusalem: 1310-1431», *Revue Mabillon* 64 (1992), p. 128.

<sup>30</sup> N. Crusenio, «Epitome Historica FF. Augustiniensium», *Revista Augustiniana* 2 (1883), p. 43; Disdier, art. cit., col. 514. D'autres références à ce couvent dans:



Dans le Péloponnèse, on compte des couvents à Pylos (Navarino), Corinthe et Clarentza (attesté en 1390 dans les registres de l'ordre).<sup>31</sup>

Thomas de Herrera complète ce tableau en ajoutant les couvents d'Acre,<sup>32</sup> de Chio et de Kythnos dans les Cyclades, les deux derniers fondés en 1419,<sup>33</sup> Herodiani (toponyme non identifié) en 1551,<sup>34</sup> Zara en 1422 qui passe de la congrégation de Dalmatie et Pola (Pula d'Istria) à la province de Venise.<sup>35</sup>

À Chypre, l'historiographie augustinienne de l'époque moderne n'enregistre que deux établissements, l'un dédié à saint Antoine à Famagouste et l'autre au saint éponyme de l'ordre à Nicosie.<sup>36</sup> Selon les archives pontificales, il apparaît que le couvent nicosiate est le seul établissement des mendiants dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. En 1328, Jean XXII confie aux nonces Pierres de Manso et Arnald de Fabricis le soin d'ériger deux nouveaux couvents augustins, probablement à Famagouste et à Limassol.<sup>37</sup> Le premier, désigné également sous la dédicace de Saint-Augustin dans les registres de la *Massaria*, reçoit au même titre que le couvent nicosiate un don de 25 besants du marchand pisan Giovanni Raù en 1333 ainsi que cinq autres legs par

Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], II p. 364, 368; «Acta capituli generalis ordinis Erem. S. Augustini Perusii», art. cit., p. 290; F. Scalamonti, E. W. Bodnar, C. Mitchell (éds.), *Vita uiri clarissimi et Famosissimi Kyriaci Anconitani*, Philadelphie 1996, p. 124; Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], III (1417-1492), Rome 1998, n° 166 et 860; N. Coureas, «The Migration of Syrians and Cypriots to Hospitaller Rhodes in the Fourteenth and Fifteenth Centuries», in K. Borchardt, N. Jaspert, et H. J. Nicholson, (éds.), *The Hospitallers, the Mediterranean and Europe: Festschrift for Anthony Luttrell*, Ashgate 2007, p. 105; *Iuliani de Salem O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 22], n° 1205; *Hieronymus Seripando O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 22], II (1540-1542), p. 261.

<sup>31</sup> Van Lwijk, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], 1972, p. 43-44; *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], III (1389-1393), n°423; sur le couvent de Pylos: S. Davies, «Pylos Regional Archaeological Project, Part VI, Administration and Settlement in Venetian Navarino», *Hesperia* 73 (2004), n° 51 p. 71.

<sup>32</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I, p. 73

<sup>33</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I, p. 172.

<sup>34</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I, p. 362.

<sup>35</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 497, II p. 317; Lubin, *Orbis Augustinianus*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 305-306.

<sup>36</sup> Lubin, *Orbis Augustinianus*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 303-304; Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 262. Seul l'historien chypriote, Étienne de Lusignan note l'existence de trois couvents augustins dans son île natale (Nicosie, Famagouste et Limassol): É. de Lusignan, *Description de toute l'isle de Cypre*, Paris 1580, réimp. Famagouste 1968, Nicosie 2004, fol. 89v-90r.

<sup>37</sup> G. Mollat et alii (éds.), *Lettres communes du pape Jean XXII analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*, Paris 1904-1947, I-XVI, n° 41573; J. Richard (éd.), *Bullarium Cyprium*, t-14/6/28, (à paraître); C. Schabel, C. Kaoulla, «The Inquisition against Peter de Castro, vicar of the Dominican province of the Holy Land, in Nicosia, Cyprus, 1330», *Archivum Fratrum Praedicatorum* 77 (2007), p. 126.



des hommes d'affaires, principalement génois et vénitiens, pour un montant total de 315 besants entre 1361 et 1369.<sup>38</sup> Les archives pontificales désignent l'établissement famagoustain comme une *domus* en 1459.<sup>39</sup> Saint-Antoine est encore en activité en 1570, car un témoignage sur la chute de Famagouste est livré au Collège de Venise par un prieur de ce couvent.<sup>40</sup> Localisé près de la chapelle des Saints-Pierre-et-Paul dans un document des archives pontificales daté de 1371, l'établissement pourrait correspondre aux ruines de l'église et de l'hôpital près du port de Famagouste, identifiées sur le plan de Gibellino sous le nom «Saint-Antoine».<sup>41</sup> Cependant, les actes du notaire génois Lamberto di Sambuceto mentionnent, déjà à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un hôpital Saint-Antoine sur le port qui serait desservi par l'ordre hospitalier Saint-Antoine de Viennois.<sup>42</sup> Si la chronologie ne coïncide pas avec l'arrivée des ermites de Saint-Augustin à Famagouste, on ne peut exclure l'hypothèse qu'il n'y ait qu'un seul établissement hospitalier dédié à saint Antoine dans la ville de Famagouste d'autant que les Antonins suivent la règle des Augustins depuis 1247.<sup>43</sup>

Absent des testaments, le couvent du diocèse de Limassol, peut-être une simple *domus*, voit ses revenus revenir en 1384 au franciscain Jean Stinus.<sup>44</sup> Lors du passage du pèlerin allemand Paulus Walther à

<sup>38</sup> C. Otten-Froux, «Notes sur quelques monuments de Famagouste à la fin du Moyen Âge», in J. Herrin, M. Mullett, C. Otten-Froux (éds.), *Mosaic (Festschrift for A. H. S. Megaw)*, Londres 2001, p. 149; C. Otten-Froux, «Documents inédits sur les Pisans en Roumanie aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles», in M. Balard, A. E. Laiou, C. Otten-Froux (éds.), *Les Italiens à Byzance*, Paris 1987, p. 185; C. Otten-Froux, «Un notaire vénitien à Famagouste au XV<sup>e</sup> siècle. Les actes de Simeone, prêtre de San Giacomo dell'Orio (1362-1371)», *Thesaurismata* 33 (2003), n° 175, 185, 195.

<sup>39</sup> Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], III (1417-1492), Rome 1998, n° 477.

<sup>40</sup> N. Morosini (éd.), *Relation del Reverrendo Padre Fra Agustin Famagustano, fo prior in Famagosta nel monasterio de San Antonio de l'Ordine Ermitano, della perdita di Famagosta....*, Venise 1891; le couvent figure également sur la liste des établissements de la province de Terre sainte du ms 958 de la bibliothèque Angelica au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle: Rome, Biblioteca Angelica, ms 958 (R. 5. 9), fol. 1-28.

<sup>41</sup> *Archivio Segreto Vaticano Registri Avenionensi* 173, fol. 410v dans Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], II (1362-1415), Rome 1997, n° 96; C. Otten-Froux, «Notes sur quelques monuments», art. cit., p. 149; Ph. Plagnieux, Th. Soulard, «L'Hôpital Saint-Antoine», in de Vaivre, Plagnieux (éds.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 248-250.

<sup>42</sup> M. Balard, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cipro da Lamberto di Sambuceto (11 ottobre 1296- 23 Giugno 1299)*, Gênes 1983, n° 24 p. 33; Plagnieux, Soulard, «L'Hôpital Saint-Antoine», art. cit. [ci-dessus, n. 41], p. 248.

<sup>43</sup> A. Mischlewski, *Un ordre hospitalier au Moyen Âge, les chanoines réguliers de Saint-Antoine-en-Viennois*, Grenoble 1995, p. 22.

<sup>44</sup> W. H. Rudt de Collenberg, «Le royaume et l'Église de Chypre face au Grand Schisme (1378-1417) d'après les registres des Archives du Vatican», *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge, Temps Modernes* 94/2 (1982), p. 645. À la différence des Carmes, le compte de Bernard Anselme dressé en 1367 dans le diocèse



Limassol en juillet 1482, un frère augustin compte parmi les desservants de l'église cathédrale, mais la documentation manque pour témoigner du maintien d'un établissement mendiant à Limassol.<sup>45</sup>

Tel n'est pas le cas de l'édifice nicosiate qui a accueilli les frères augustins du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Son histoire est assez bien éclairée par les récits de voyage et les chroniques chypriotes, même si la dédicace de l'église des Augustins a causé quelques soucis aux historiens. La plupart d'entre eux ont confondu à juste titre la principale mosquée Omeriyeh au sud de la ville avec le couvent médiéval. Suivant la tradition la plus répandue, le vocable actuel d'Omeriyeh Djami (on trouve également Emergié, Omerieh, Omergheh, Omeriye ou encore Omerie) dériverait du nom du calife, Omar, qui aurait effectué une halte à Nicosie et se serait reposé sous le porche d'une église en ruine, lors d'un voyage qui le conduisait de Syrie en Égypte dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Après la prise de Nicosie par les armées ottomanes en 1570, le général Lala Mustapha aurait reconnu l'église des Augustins comme celle de la légende et lui aurait attaché le nom du calife.<sup>46</sup>

Le comte de Mas Latrie, premier historien à avoir identifié l'édifice grâce aux dalles funéraires, semble ignorer cette tradition et préfère admettre pour la dédicace «Omeriyeh», une altération de *Mariem* ou *Meriem*, soit Marie en arabe et en turc. Le savant linguiste déplorait que personne n'ait pu lui venir en aide pour résoudre ce problème d'onomastique et reconnaît que sa proposition n'est qu'une conjecture.<sup>47</sup> Elle paraît toutefois peu probable car il n'y a pas, à notre connaissance, de sources qui placent l'établissement nicosiate sous l'invocation de la Vierge. Malgré l'absence de preuves, la dédicace de Mas Latrie a fait florès dans de nombreuses publications.<sup>48</sup>

de Limassol n'enregistre aucune possession des ermites de Saint Augustin: J. Richard, *Chypre sous les Lusignans. Documents chypriotes des archives du Vatican (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris 1962, p. 86.

<sup>45</sup> G. Grivaud, *Excerpta Cypria Nova, vol. I: Voyageurs Occidentaux à Chypre au XV<sup>e</sup> siècle*, Nicosie 1990, p. 113. L'établissement de Limassol a peut-être été détruit en 1400 si l'on en croit le témoignage peu fiable d'Étienne de Lusignan: Lusignan, *op. cit.* [ci-dessus, n. 14], fol. 90r.

<sup>46</sup> Jeffery, *op. cit.* [ci-dessus, n. 7], p. 39; Gunnis, *op. cit.* [ci-dessus, n. 7], p. 72; R. C. Jennings, *Christians and Muslims in Ottoman Cyprus and the Mediterranean World, 1571-1640*, New York 1993, p. 55-56.

<sup>47</sup> L. de Mas Latrie, «Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente», *Le Correspondant* 18 (25 juin 1847), p. 870; id., «Second rapport à M. le Ministre de l'instruction publique par M. de Mas Latrie, chargé en 1846 d'une mission en Chypre» *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1<sup>re</sup> série, 1 (1850), p. 538.

<sup>48</sup> F. S. Maratheftis, *Location and development of the Town of Leucosia (Nicosia), Cyprus*, Nicosie 1977, p. 68; *Lacrimae Cypriae, op. cit.* [ci-dessus, n. 15], I p. 273; Leventis, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 211; Pringle, *The churches, op. cit.* [ci-dessus,



La localisation centrale du couvent lui permet d'échapper aux démolitions vénitiennes de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Converti en mosquée en 1570, l'édifice est un des monuments les plus souvent cités par les voyageurs qui fréquentent la ville sous domination ottomane. En 1631, Vincent de Stochove remarque que le cloître est toujours visible mais endommagé.<sup>49</sup> Au cours du même siècle, le vénitien Gianantonio Soderini comme le voyageur et humaniste italien, Francesco Piaccenza, relèvent la véritable dédicace de cette église à saint Augustin.<sup>50</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paul Lucas ou Richard Pococke prennent la peine d'identifier correctement le monument, tandis que l'archimandrite Kyprianos, trompé sans doute par la fonction hospitalière d'une partie des bâtiments encore en place, attribue cette église aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.<sup>51</sup> Les confusions, plus fréquentes au XIX<sup>e</sup> siècle, conduisent les voyageurs à des identifications erronées. Peut-être guidé par une lecture hâtive de la pierre tombale de Lucrèce de Lusignan inhumée au couvent en 1566, le comte de Marcellus croit reconnaître l'église Saint-Dominique qui préserverait dans ses entrailles les sépultures des Lusignan ainsi que leur couronne.<sup>52</sup> L'archiduc Louis Salvator assure, quant à lui, que cette église est dédiée à saint Nicolas sans qu'aucune tradition ne corrobore cette assertion.<sup>53</sup>

n. 12], p. 173; le panneau placé à l'entrée des bâtiments qui prolongent la mosquée et les dépliants touristiques, notamment celui du *Nicosia Master Plan* (p. 52), dédient également l'église à sainte Marie.

<sup>49</sup> V. Stochove, *Voyage du Sieur de Stochove, fait es années 1630, 1631, 1632*, Bruxelles 1643, p. 249.

<sup>50</sup> G. A. Soderini, *Viaggi in Cipro, Egitto, Hyerusalem*, Museo Correr, Venise, ms Cicogna 999 bis, fol. 12v; N. Christofidou, «Ο Ιταλός Περιηγητής Francesco Piaccenza και η Κύπρος», *Ἑπετηρίς τοῦ Κέντρου Ἐπιστημονικῶν Ἑρευνῶν* (=EKEE) 18 (1991), p. 208.

<sup>51</sup> A. Pouradier Duteil-Loizidou, «Un antiquaire français à Chypre malgré lui», *EKEE* 25 (1999), p. 172; C. D. Cobham, *Excerpta Cypria. Materials for a History of Cyprus*, Cambridge 1908, réimp. Nicosie 1969, p. 259; Kyprianos Archimandrite, *Ἱστορία χρονολογικὴ τῆς νήσου Κύπρου*, Venise 1788 et rééd. Nicosie 1902, Nicosie 1974, Nicosie 2001. (La citation renvoie à la dernière édition.), p. 588. L'hypothèse d'une attribution de l'édifice aux Hospitaliers est également reprise chez A. Lenoir, *Instructions à l'usage des voyageurs en Orient publiées sous les auspices du comité de la langue de l'histoire et des arts de la France. Monuments de l'ère chrétienne*, Paris 1856, p. 21.

<sup>52</sup> L.-M. Martin du Tyrac dit comte de Marcellus, *Souvenirs de l'Orient*, Paris 1839, I, p. 318; B. Imhaus, «La mort dans la société franque de Chypre», *EKEE* 24 (1998), p. 75. Sans avoir visité les lieux, Olfert Dapper commet la même erreur que le comte de Marcellus: O. Dapper, *Description exacte des isles de l'Archipel, et de quelques autres adjacentes: dont les principales sont Chypre, Rhodes....* Amsterdam 1703, p. 31.

<sup>53</sup> L. Salvator, *Levkosia, Hauptstadt von Cypern*, Prague 1873, rééd. en anglais, Londres 1881, p. 34 (la référence renvoie à l'édition en anglais.).



Après avoir repris les errances étymologiques et parfois les erreurs d'identification des voyageurs et savants, l'historiographie chypriote doit se résoudre à suivre les historiens de l'ordre des Augustins qui n'ont jamais cessé de reconnaître dans l'établissement nicosiate une église éponyme de l'ordre, comme on en rencontre à Rhodes ou fréquemment en Italie.<sup>54</sup>

### Conseiller les puissants et soigner les malades au couvent nicosiate

La documentation n'est pas suffisamment abondante pour rendre compte en détail du développement de l'ordre mendiant sur l'île, ni pour établir la chronologie des travaux de construction de l'édifice nicosiate.

En revanche, les sources renseignent mieux sur la place privilégiée tenue par les ermites augustins auprès des souverains chypriotes. De passage sur l'île en 1335, le frère augustin Jacques de Vérone révèle la présence de trois condisciples aux côtés de deux Prêcheurs et de prêtres séculiers parmi les dix chapelains du roi Hugues IV.<sup>55</sup> Ce sont peut-être les trois mêmes mendiants, Jean de Colle, Michale de Montechiano et Guillelmo de Panormo qui figurent en qualité de témoins en bas d'un traité entre Hugues IV et la République de Gênes en 1338.<sup>56</sup> L'activité soutenue de plusieurs frères ermites dans l'entourage royal pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, correspond à la période de construction de l'église du monastère, si l'on suit les conclusions des travaux récents des historiens de l'art.<sup>57</sup> La participation de la monarchie chypriote au financement de ce chantier au cœur de la capitale est donc hautement probable. Les hommes d'affaires italiens, proches par leur origine géographique des ermites, ont également sans doute participé à l'avancement des travaux par les

<sup>54</sup> Lubin, *Orbis Augustinianus*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], p. 304, 307; Van Luijk, *op. cit.* [ci-dessus, n. 20], 1972, p. 37-50.

<sup>55</sup> R. Röhrich (éd.), «Liber peregrinationis Fratris Jacobi de Verona», *Revue de l'Orient Latin* 3 (1895), p. 176.

<sup>56</sup> L'hypothèse est émise par Olympios, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], I, p. 218-228; L. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, Paris 1852-1861, II p. 179. Les pierres tombales de Jean de Colle et Michale de Montechiano, inhumés dans l'église des Augustins, sont conservées au château de Limassol: *Lacrimae Cypriae*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 15], I n° 276 et 286.

<sup>57</sup> C. Enlart, *L'Art gothique et la Renaissance en Chypre*, Paris 1899, I p. 167; Jeffery, *op. cit.* [ci-dessus, n. 7], p. 40; Plagnieux, Soulard, «L'église des Augustins», *art. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 180; en examinant attentivement la documentation pontificale, Michalis Olympios avance une date de fondation du couvent comprise entre 1317 et 1326: Olympios, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], I, p. 218-228.



legs qu'ils effectuent au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>58</sup> Le soutien des Augustins au pouvoir royal ne faiblit pas dans la période trouble qui suit le règne de Pierre I<sup>er</sup>. Les chroniques chypriotes, et particulièrement celle de Machairas, relatent avec force détails les ruses dont a fait preuve la reine Éléonore, alors à Cérines, pour entrer en contact avec le roi retenu à Nicosie en 1374 par les Génois. Elle confie des lettres à son jeune secrétaire Demetrios Daniel qui, se faisant passer pour un berger livrant du lait à la ville, parvient à les remettre à son confesseur augustin.<sup>59</sup> Aux côtés des Nicosiates, les frères ermites maintiennent leur fidélité à la dynastie des Lusignan contre l'envahisseur génois. Du point de vue de la topographie urbaine, le couvent constitue pour le pouvoir politique un point d'appui indéfectible dans une partie orientale de la ville où les institutions civiles et religieuses sont peu présentes à cette époque.

La confiance qu'accorde la monarchie des Lusignan aux augustins nicosiates permet à ces derniers d'accroître leur influence au sein de l'ordre. Ainsi, en 1391, c'est un des leurs, Jean de Chypre, qui accède à la charge de provincial de la Terre sainte pour succéder à Gabriel de Rethymno.<sup>60</sup>

Au XV<sup>e</sup> siècle, l'ordre poursuit son développement, sans que l'on puisse distinguer précisément les différentes phases d'aménagement du couvent. Les effectifs des Augustins ont été suffisamment importants pour nécessiter la construction d'un deuxième cloître suivant les modèles des couvents des Prêcheurs et des Mineurs de Nicosie ou du prieuré du Saint-Sépulcre à Jérusalem.<sup>61</sup> Selon Machairas, dans les années 1410, l'hospice du monastère – το ξενοδοχίον

<sup>58</sup> C. Otten-Froux, «Documents inédits sur les Pisans en Romanie aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles», in M. Balard, A. E. Laiou, C. Otten-Froux (éds.), *Les Italiens à Byzance*, Paris 1987, p. 185; Otten-Froux, «Un notaire vénitien», *art. cit.*, n° 175.

<sup>59</sup> M. Pieris, A. Nicolaou-Konnari (éds.), *Λεοντίου Μαχαιρά. Χρονικό της Κύπρου. Παράλληλη διπλωματική έκδοση των χειρογράφων*, Nicosie 2003, p. 355; R. de Mas Latrie (éd.), *Strambaldi, Chroniques d'Amadi et de Strambaldi*, Paris 1893, II, p. 266; R. de Mas Latrie (éd.), *Amadi, Chroniques d'Amadi et de Strambaldi*, Paris 1891, I, réimp. Nicosie 1999, p. 467; R. de Mas Latrie (éd.), *Florio Bustron. Chronique de l'île de Chypre*, Paris 1886, rééd.: id., *Florio Bustron, Historia over Commentarii di Cipro*, Nicosie 1998, p. 325. L'attachement de la reine au monastère se devine également à la lecture de l'épithaphe d'un chevalier: MADAME: ELIENOR (*Lacrimae Cypriae*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 15], I n° 330). S'il s'agit bien d'Éléonore d'Aragon, on peut suggérer qu'un homme de son entourage ait choisi d'être inhumé dans l'église du couvent des Augustins.

<sup>60</sup> *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], III (1389-1393) n° 705.

<sup>61</sup> M. Piccirillo (éd.), *Lo Notaio Nicola de Martoni: Il pellegrinaggio ai Luoghi Santi da Carinola a Gerusalemme 1394-1395*, Jérusalem 2003, p. 114; T. S. R. Boase, «Ecclesiastical Art in the Crusader States in Palestine and Syria», in H. W. Hazard



pour le manuscrit de Venise, τὸ σπιτάλλην pour les manuscrits d'Oxford et de Ravenne – est l'objet d'une restauration (ἀνάστυσεν). Janus et Charlotte de Bourbon ne se contentent pas de financer les travaux; la reine assume également les frais d'intendance nécessaires à l'accueil des étrangers (draps, couvertures, nourriture) et nomme Arnaud Guillaume, surintendant de l'établissement.<sup>62</sup> L'exploitation du champ de blé de 30 *modia*, soit environ 6 acres, entourant le couvent que décrit Nicolas de Martoni à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ne peut suffire à subvenir aux dépenses courantes.<sup>63</sup>

Un fait judiciaire relevé dans les archives pontificales marque encore l'histoire de la petite communauté de mendiants au XV<sup>e</sup> siècle avec l'intrusion du pape dans ses affaires. Le meurtre d'un frère augustin, Pierre Stephan, nécessite l'intervention en 1443 du pape Eugène IV pour obtenir la libération de frère Thomas Baburi, accusé à tort. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un acte de légitime défense car la victime martyrisait l'infortuné Thomas depuis deux ans.<sup>64</sup>

Cette affaire n'entache pas la réputation des frères ermites qui gardent la confiance des Lusignan. Les augustins les plus brillants s'illustrent dans l'histoire du royaume chypriote par leur carrière ecclésiastique comme Jean Petit, confesseur du roi Janus, qui obtient la charge d'archevêque de Tarse en 1407, puis celle d'évêque de Pafos en 1413.<sup>65</sup> Appartenant à une importante famille insulaire, peut-être d'origine syrienne, Guillaume Gonème apparaît, sans conteste, comme une figure majeure de la vie politique et religieuse du XV<sup>e</sup> siècle. Suivant l'exemple d'autres frères de son ordre, il commence sa carrière en remplissant la fonction de confesseur du roi de Chypre, Jean II. Son destin prend une autre envergure lorsqu'il entre dans le cercle proche des conseillers du roi Jacques II qui le nomme archevêque de Nicosie en 1460, sans toutefois être reconnu par le Saint Siège avant

(éd.), *A History of the Crusades. Volume IV. The Art and Architecture of the Crusader States*, Madison 1977, IV, p. 77.

<sup>62</sup> Pieris, Nicolaou-Konnari (éds.), *op. cit.* [ci-dessus, n. 59], p. 429.

<sup>63</sup> Piccirillo, *op. cit.* [ci-dessus, n. 61], p. 114; une aquarelle réalisée vers 1880 par Frederick Vigers permet d'imaginer l'importance du domaine cultivé autour du monastère avec la représentation d'un père et de sa fille à une dizaine de mètres au sud de l'édifice cueillant des herbes au milieu d'un tapis végétal très fourni: R. C. Severis, *Travelling Artists in Cyprus 1700-1960*, Londres 2000, p. 190.

<sup>64</sup> G. Fedalto (éd.), *Acta Eugenii IV (1431-1447)*, Rome 1990, n° 1100 et 1131; N. Coureas, G. Grivaud, C. Schabel, *art. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 193.

<sup>65</sup> W. H. Rudt de Collenberg, «Le royaume et l'Église de Chypre», *art. cit.*, p. 688, 695; id., «Études de prosopographie généalogique des Chypriotes mentionnés dans les registres du Vatican», *Μελέται καὶ Ὑπομνήματα* 1 (1984), p. 531; Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], II (1362-1415), Rome 1997, n° 943.



1467.<sup>66</sup> Prenant une place active dans la conduite de la politique du royaume aux côtés du roi, il ne néglige pas pour autant les affaires de son ordre puisqu'il occupe également la fonction de prieur de la province de Terre sainte à partir de 1451. Retourné à l'état de simple frère mendiant quelques années avant sa mort en 1473, il est inhumé dans le couvent Saint-Augustin à Nicosie. Guillaume Gonème a également fait bénéficier son couvent d'origine de ses largesses en finançant la construction de bâtiments hospitaliers.<sup>67</sup>

Doué de qualité d'administrateur, le bienfaiteur du couvent possède une solide formation intellectuelle pour exercer la charge de lecteur en théologie à Nicosie. À l'instar des autres ordres mendiants, l'activité d'enseignement constitue un pilier important de la vie des couvents. Les frères ermites doivent disposer à Nicosie d'une bibliothèque et d'un enseignement qu'ils complètent dans les universités italiennes. Parmi les frères ermites accueillis au *studium generale* Saint-Jacques de Bologne figure Richard «de Cipro» en 1386.<sup>68</sup> Trente ans plus tard, c'est le frère augustin, Jean de Chypre, peut-être le futur maître en théologie, qui est mentionné dans les registres de l'université de Padoue.<sup>69</sup>

<sup>66</sup> Rome privilégie la nomination de frères issus des ordres mendiants à la tête des diocèses situés dans les régions orientales. Les listes épiscopales des diocèses orientaux mentionnent toutefois plus rarement des frères ermites de saint Augustin: C. Delacroix-Besnier, «Les Ordres mendiants et l'expansion de l'église latine dans les Balkans», *Alle frontiere della cristianità. I frati mendicanti e l'evangelizzazione tra 200 e 300*, Società internazionale di studi Francescani, Spolète 2001, p. 232; G. Fedalto, *La chiesa latina in Oriente*, II *Hierarchia latina Orientis*, Vérone 1976, p. 43, 72, 101, 140 et *passim*.

<sup>67</sup> G. Kehagioglou (éd.), *Τζωρτζής (Μ)πουστρώς (Γεώργιος Βο(σ)τρ(υ)ηνός ή Βουστρώνιος) Διήγησις Κρονικας Κύπρου*, Nicosie 1997, p. 174-175; Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], I p. 298; L. de Mas Latrie, «Histoire des archevêques latins de l'île de Chypre», *Archives de l'Orient Latin* 2 (1884), p. 293-297; Hackett, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 557-558; A. Palmieri, «Un arcivescovo latino di Nicosia nel secolo XV (Fra Guglielmo Goneme O.S.A.)», *Bessarione* 9 (1904-1905), p. 205-214; G. Grivaud, «Les minorités orientales à Chypre (époques médiévale et moderne)», in Y. Ioannou, F. Metral, M. Yon (éds.), *Actes du colloque Chypre et la Méditerranée orientale: migrations, échanges et territoires. Identités et langue, image et mémoire* (Lyon, *Maison de l'Orient méditerranéen*, octobre 1997), Lyon 2000, p. 65; Alonso, *op. cit.* [ci-dessus, n. 10], III (1417-1492), Rome 1998, n° 690. Bien que le chapitre général de Ratisbonne en 1290 décrète que les couvents doivent vivre uniquement par le don, la propriété commune est largement répandue: F. Roth, *The English Austin Friars, 1249-1538*, New York 1961-1966, I p. 35-37.

<sup>68</sup> C. Piana, «Studenti agostiniani a Bologna negli anni 1381-1386», *Analecta Augustiniana* 55 (1977), p. 96-97. En 1384, les registres de l'ordre font mention de Richard de Chypre occupant la charge de lecteur au couvent nicosiate: *Bartholomaei Veneti O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 21], I (1383-1387) n° 353.

<sup>69</sup> Rudt de Collenberg «Etudes de prosopographie généalogique des Chypriotes», *art. cit.*, p. 544. Deux frères augustins portant un livre ouvert sur la poitrine sont



Parmi ces étudiants, certains d'entre eux ont pu revenir sur l'île pour rejoindre leur couvent d'origine. Des activités d'enseignement dans la capitale sont assurées par les maîtres en théologie, Jean de Chypre en 1457, ou l'archevêque de Nicosie, Guillaume Gonème en 1471.<sup>70</sup>

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le couvent serait passé entre les mains d'augustins maronites, si l'on en croit les informations du père van Luijk extraites des archives générales de l'ordre.<sup>71</sup> Quoi qu'il en soit, l'activité hospitalière se maintient et, comme la plupart des établissements monastiques de la capitale, ses revenus sont assurés par les assignations délivrées par la *reale* et la *camera* de Nicosie, trois fois plus importantes que celles concédées aux autres établissements mendiants de l'île.<sup>72</sup> Par une ordonnance promulguée à Nicosie en 1561, le couvent doit encore recevoir un tiers du produit des amendes imposées à ceux qui enfreindront la réglementation sur les ornements vestimentaires et les plats servis lors des repas de fête.<sup>73</sup>

La bienveillance que Venise accorde au couvent a certainement été mise à mal par la venue sur l'île du frère augustin Ambrogio Cavalli (vers 1500-1556), dont les prêches enflammés étaient très influencés par les idées de la Réforme. Condamné en 1537 par l'Inquisition de Milan pour sa prédication et acquitté peu après par l'Inquisition de Rome, il est demeuré suspect. Invité à Chypre par l'évêque de Limassol, Andrea Centanni, pour lui servir de vicaire, il finit en 1544 par prêcher le temps du Carême dans la cathédrale Sainte-Sophie avant de quitter l'île.<sup>74</sup> Arrêté à Venise et accusé

représentés sur des pierres tumulaires du couvent nicosiate: *Lacrimae Cypriae*, op. cit. [ci-dessus, n. 15], I, n° 276 et 286.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 538, 543. Alonso, op. cit. [ci-dessus, n. 10], III (1417-1492), Rome 1998, n° 232; Nous ne suivons pas Nicolas Coureas qui fait de Guillaume Gonème un chanoine augustin d'après le relevé de Rudt de Collenberg dans les archives du Vatican. L'inhumation de l'archevêque dans l'église du monastère plaide en faveur de l'appartenance à l'ordre érémitique: G. Boustronios, *A Narrative of the Chronicle of Cyprus 1456-1489*, N. Coureas trad., Nicosie 2005, n° 20 p. 71 n° 277 p. 128; W. H. Rudt de Collenberg, «Le royaume et l'Église latine de Chypre et la papauté de 1417 à 1471», *EKEE* 13-16 (1984-1987), p. 172.

<sup>71</sup> B. van Luijk, «L'ordine agostiniano e la riforma monastica» *Augustiniana* 19 (1969), p. 378-379. Les sources contredisent en revanche la date de 1526 qui marquerait une première suppression du couvent.

<sup>72</sup> Venise, Marciana, ms It. VI, n° 80 (5767), fol. 184r; Rome, Biblioteca Angelica, ms 1747, fol. 22r.

<sup>73</sup> G. Grivaud, «Les enjeux d'une loi somptuaire promulguées à Nicosie en 1561», in C. Maltezou, A. Tzavara, D. Vlassi (éds.), *I Greci durante la venetocrazia: Uomini, spazio, idee (XIII-XVIII sec.) Atti del Convegno Internazionale di Studi Venezia, 3-7 dicembre 2007*, Venise 2009, p. 368.

<sup>74</sup> Le dossier *Archivio di Stato, Venezia, S. Uffizio*, b. I, Processi 1541-1545, fasc 3: 1544-Fratis Ambrosij Madiolan, «Costituti» est résumé chez U. Rozzo, «Vicende



d'avoir propagé à Chypre «l'opinion luthérienne», Ambrogio est mis en cause par des témoins devant un tribunal d'inquisition pour avoir nié l'intercession de la Vierge et des saints. Un des enjeux du procès est de déterminer si Ambrogio séjournait à Nicosie dans le couvent des augustins. Dans sa déposition, Vincenzo Pasqualigo affirme que l'ermite proche des Réformés résidait dans le palais de Marc-Antonio Corner avant de se contredire, un peu plus loin, en ajoutant qu'il logeait au couvent mais vagabondait la nuit. Philippe Singlitico apporte, quant à lui, un démenti à la présence d'Ambrogio chez les augustins nicosiates.<sup>75</sup> Condamné à abjurer les articles de foi qui lui sont reprochés, le 31 mars 1545 à l'église Santa Maria Formosa à Venise, Ambrogio Calvalli a jeté la suspicion sur ses condisciples du couvent Saint-Augustin.<sup>76</sup> Il aura fallu attendre le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle pour voir les premières dissonances entre le pouvoir politique et le couvent des Augustins.

Encore mentionnée dans les récits des voyageurs de passage sur l'île ou dans les archives vénitiennes pour désigner le quartier environnant, l'église conserve sa fonction funéraire jusqu'à la prise de l'île par les Ottomans.<sup>77</sup> Elle figure également, pour la dernière fois, dans les registres de l'ordre avec Thomas Cyprius à la tête de l'établissement en 1544.<sup>78</sup>

### Saint Nicolas de Tolentino et Chypre

Bien qu'éloignés des principaux couvents occidentaux, les augustins nicosiates participent activement au rayonnement de leur ordre en reprenant la matière hagiographique développée autour du premier saint canonisé de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, Nico-

inquisitoriali dell'eremitano Ambrogio Cavalli (1537-1545)», *Rivista di storia e letteratura religiosa* 16 (1980), p. 234-236.

<sup>75</sup> Rozzo, *art. cit.* [ci-dessus, n. 74], p. 243.

<sup>76</sup> Rozzo, *art. cit.* [ci-dessus, n. 74], p. 248-250.

<sup>77</sup> G. von Hirschfeld, «Des Ritters Bernhard von Hirschfeld im Jahre 1517 und seine Wallfahrt nach dem heiligen Grabe (1517)», *Wochenblatt der Johanner-Ordens Balley Brandenburg*, 20 (1879), p. 271; P. von Hagen, «Hodoeporicon», in L. Conrady (éd.), *Vier Rheinische Palaestina Pilgerschriften des XIV, XV und XVI Jahrhunderts*, Wiesbaden 1882, p. 246; P. C. I. Zorattini, *Processi del S. Uffizio di Venezia contro ebrei e Giudaizzanti*, Florence 1980-1999, II p. 116; R. Lefevre, «Documenti pontifici sui rapporti con l'Etiopia nei secoli XV e XVI», *Rassegna di studi etiopici* 5 (1946), p. 41; Imhaus, «La mort dans la société franque», *art. cit.* [ci-dessus, n. 52], p. 75.

<sup>78</sup> Herrera, *op. cit.* [ci-dessus, n. 12], II p. 201 (date erronée); *Hieronymus Seripando O.S.A., op. cit.* [ci-dessus, n. 22], II (1540-1542) p. 261; III (1542-1544), p. 220, 326.



las de Tolentino (1245-1305). Originaire de la région des Marches en Italie centrale, Nicolas entre très jeune dans l'ordre des Augustins après avoir entendu le prêche d'un frère ermite. Il parcourt ensuite l'Italie où il fonde plusieurs couvents, avant de s'établir en 1274 à Tolentino pour consacrer les trente dernières années de sa vie à prier, prêcher, confesser, aider les pauvres et rendre visite aux prisonniers. Menant une vie exemplaire, de nombreux miracles lui sont attribués.<sup>79</sup> Les différentes biographies du saint ne mentionnent pas de voyage ou de pèlerinage à Chypre, et les actes du procès de canonisation n'évoquent pas non plus l'île. Cependant quelques sources archéologiques et textuelles permettent d'affirmer que son culte se diffuse à Nicosie peu après sa mort, peut-être sous l'impulsion de frères venus d'Italie.

En premier lieu, le plan du couvent nicosiate, dressé par les historiens de l'art, dévoile une chapelle adossée au côté nord du chœur, composée d'une seule travée et d'une abside à cinq pans. Sur le mur ouest, on observe encore un oculus avec un quadrilobe central inscrit dans un cercle et entouré de triangles curvilignes. La fonction de la chapelle restait jusqu'à aujourd'hui indéterminée, peut-être un espace funéraire, une construction dédiée à une confrérie ou encore un lieu de pèlerinage.<sup>80</sup> Le testament d'Hugues Podocataro dressé en 1452 lève le voile qui enveloppe cette énigme. Le riche notable grec dont le palais est voisin du couvent des augustins, choisit en seconde option d'y être inhumé «*sopra a li scalini de l'altar grande, i(n) uno de li dui lochi, ov(er)o ava(n)ti li piedi di Se(n)to Nicola de Tolentino ov(er)o drieto a l'altar suo al moro soto la fenest(r)a grande*». <sup>81</sup> Si la grande fenêtre désigne l'oculus, l'autel de Saint-Nicolas de Tolentino serait alors localisé dans la chapelle nord de l'église des augustins.<sup>82</sup>

Comment expliquer la diffusion du culte du saint des Marches dans une des plus pauvres provinces de l'ordre des Augustins? La construction du couvent nicosiate coïncide approximativement avec

<sup>79</sup> La bibliographie sur Nicolas de Tolentino et son culte est très riche. On peut se référer à D. Gentili, *Un asceta e un apostolo. S. Nicola da Tolentino*, Tolentino 1966, rééd. 1978; D. Lett, *Un procès de canonisation au Moyen Âge. Essai d'histoire sociale. Nicolas de Tolentino, 1325*, Paris 2008.

<sup>80</sup> pl. 2; Plagnieux, Soulard, «L'église des Augustins», *art. cit.* [ci-dessus, n. 6], p. 180; Olympios, *op. cit.* [ci-dessus, n. 6], I, p. 295-298.

<sup>81</sup> W. H. Rudt de Collenberg, «Les premiers Podocataro. Recherches basées sur le testament de Hugues (1452)», *Thesaurismata* 23 (1993), p. 143; D. Baglioni, *La scripta italo-romanza del regno di Cipro. Edizione e commento di testi di scriventi ciprioti del Quattrocento*, Rome 2006, p. 185.

<sup>82</sup> La bulle d'ouverture du procès est fulminée le 23 mai 1325: Lett, *op. cit.* [ci-dessus, n. 79], p. 15.



l'ouverture du procès de canonisation de saint Nicolas. Les augustins nicosiates, dénués de tout enracinement local, ont pu souhaiter bénéficier de l'aura grandissante du saint dans la chrétienté en lui consacrant une chapelle et en cherchant à acquérir des reliques. Le patronage royal d'Hugues IV, mais aussi les origines italiennes des mendiants, ont peut-être été décisifs dans cette entreprise. Une version de la *Vita di San Nicola* écrite vers 1476 par Ambroise de Sienne, théologien augustin au couvent Santo Stephano de Venise, rapporte que trois gouttes de sang du saint assurent une grande renommée au couvent parmi les Nicosiates mais également chez les augustins des autres couvents.<sup>83</sup> Peu d'éléments permettent de préciser quand a pu s'effectuer ce transfert de reliques. L'hagiographie de saint Nicolas évoque le cas de Théodore, un moine allemand, qui aurait tenté, quarante ans après la mort du saint, d'emporter avec lui deux bras détachés du cadavre en Allemagne. Après cette tentative de vol de reliques, le sang s'est écoulé du corps du saint et a été recueilli pour être vénéré.<sup>84</sup> C'est donc sans doute après 1345 que le sang du saint des Marches est arrivé à Nicosie et qu'une chapelle est édiflée sur le flanc nord de l'église des Augustins pour accueillir ces reliques. Si cette datation est exacte, il faut alors admettre que la construction de la chapelle est postérieure d'au moins une vingtaine d'année au corps principal de l'église.

La vénération du saint à Chypre se maintient jusqu'à l'arrivée des Vénitiens sur l'île. Le succès rencontré par ce culte parmi les Nicosiates est illustré par le récit d'un miracle accompli sous le règne de Jacques II et rapporté encore dans la *Vita di San Nicola* d'Ambroise de Sienne :

«Item ve reduco a memoria quello escelso miraculo del Camerero del Re Sacho: Re di Cipri el qual e stato alli giorni nostri. havendo il re desinota: & lavando si le mani in tavola: pose il suo anello in sul lorlo del bacino: e el camerero no si accorse: & gitto laqua usa insieme con anello: & dalli a una hora el re domando il suo anello al camerero: & lui diceva che non sapeva cosa alcuna. La sacra maiesta del re infuriato disce presto el sia impicato a desso. Et il

<sup>83</sup> «Gloria posthuma San Nicolai Tolentinatis», *Acta Sanctorum* 42, Septembris III, Anvers 1750, p. 677; Bernardo Navarro, *Vida y milagros de S. Nicolàs de Tolentino, religioso del Orden de N. P. S. Agustín*, Barcelone 1612, fol. 25v

<sup>84</sup> Le reliquaire, aujourd'hui conservé dans le trésor de la basilique de Saint Nicolas de Tolentino est fabriqué au début du XV<sup>e</sup> siècle à Fermo, sur la commission de Ludovico Migliorati, seigneur de Fermo, pour recueillir du coton imbibé du sang du saint des Marches: G. Liberati, *Il Gotico Internazionale a Fermo e nel Fermano*, Fermo Palazzo dei Priori 28 agosto-31 ottobre 1999, Fermo 1999, p. 116, 132.



*confessor del Re che era frate Gullielmo del ordine de santo Augustino lo confessor a intendendo la innocentia di questo camerero gli disce raccomandati a santo Nicola devotamente: & cosi fece conduto al patibulo e impicato la sera fu trovato quel anello: e fu apsentato al Re: E quello dolente presto lo fece dispicare: e trovo quello vivo. E domandan dolo che voleva dire. Dice santo Nicola me ha liberato: E tutto el populo ogni mercore concorre a santo Augustino a laltare di santo nicola: per che questo miracolo fu di mercoredi.»<sup>85</sup>*

L'intervention de saint Nicolas pour sauver la vie du serviteur, injustement accusé d'avoir dérobé l'anneau royal de Jacques II, s'inscrit parfaitement dans la série de *miracula post mortem* opérés par le saint en Italie. Réputé guérir de la peste, le saint s'est également employé à réparer des erreurs judiciaires comme le relatent les actes de son procès de canonisation.<sup>86</sup> Si la nature du miracle survenu sur le gibet n'est pas originale ni dans l'hagiographie ni pour saint Nicolas, le lieu de son accomplissement est plus inattendu, mais il vient confirmer l'affection portée par les Nicosiates à ce saint homme.

Dans son récit, Ambroise de Sienne ne précise pas la confession de la foule qui se précipite au couvent. On peut penser que la figure de saint Nicolas attire davantage la dévotion des populations latines encore que les cultes populaires à Chypre dépassent les frontières religieuses.<sup>87</sup> Les augustins nicosiates conservent également des reliques de saint Spyridon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ce qui leur assurent la dévotion de la population grecque.<sup>88</sup> Situé au cœur de la ville, le couvent

<sup>85</sup> *Questa è la vita del divo et glorioso confessore Santo Nicola da Tolentino, del Ordine di frati Heremitani di Santo Augustino: facta al tempo del beatissimo Pontefice Papa Joahnni 22, in el qual tempo liberò la chiesa di Dio da grande schisma. Il qual Santo Nicola fu al tempo di Santo Dominico et Santo Francisco. Questa legenda è stata translata di latino in vulgare con molti miracoli li quali forno recitati inanti a Papa Eugenio dal R.do di sacra theologia Maistro Ambrosio da Siena per sua devotione. Et è frate heremitano di Santo Augustino adi 25 agosto.* Rome, Biblioteca Angelica, ms 791 (1491), ff. 88-112, fol. 103v; Navarro, *op. cit.* [ci-dessus, n. 83], fol. 40v-41r. Le récit figure également dans la traduction latine d'Ambroise de Sienne par Scipion Jardinus dans *Acta Sanctorum*, Septembris III, Anvers 1750, p. 697-698.

<sup>86</sup> R. Tollo, «Confezione dell'iconografia nicoliana: codificazione, diffusione, tradizione, variazione», *San Nicola da Tolentino nell'arte Corpus iconografica dalle origini al Concilio di Trento*, Tolentino 2005, p. 34

<sup>87</sup> G. Grivaud, «Pèlerinages grecs et latins dans le royaume de Chypre (1192-1474): concurrence ou complémentarité?», in C. Vincent (éd.), *Identités pèlerines*, Rouen 2003, p. 67-76.

<sup>88</sup> G. Nori (éd.), Antonio da Crema, *Itinerario al Santo Sepolcro 1486*, Pise 1996, p. 141. On ignore quand a eu lieu la translation des reliques de saint Spyridon à Nicosie. Aucune autre source n'évoque le culte du saint dans la capitale chypriote. Ses ossements ont quitté l'île sans doute au cours de la période troublée du VII<sup>e</sup> siècle, pour être conservés dans différentes églises de Constantinople. Les reliques sont



conduisait une véritable «politique des reliques», garantissant sa renommée au sein de l'ordre des Augustins avec celles de saint Nicolas et son ancrage local avec celles de saint Spyridon.

Sous l'occupation vénitienne, les sources n'évoquent plus les reliques du couvent. Mais, à l'annonce de la perte de Chypre, Ambrogio Frigerio rapporte que le corps de Nicolas conservé au couvent de Tolentino laisse perler des gouttes de sang, rappelant une dernière fois l'attachement de l'ordre à cette terre éloignée.<sup>89</sup>

## Conclusion

La quasi-absence de sources sur la province augustiniennne de Terre sainte ne doit pas conduire à négliger le rôle de cet ordre dans les villes du monde gréco-latin où il s'est implanté. À partir de l'exemple du couvent de Nicosie, on a pu démontrer que les augustins s'imposent très rapidement, après leur arrivée sur l'île à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, comme un auxiliaire politique des Lusignan au cœur de la ville. La vie du couvent témoigne du souci des frères de bien s'intégrer à la société nicosiate tout en préservant le prestige de leur couvent au sein de la province de Terre sainte et de l'ordre.

Proches des quartiers commerçants de la capitale, de la *ruga coperta*, ils attirent les legs des marchands italiens qui choisissent le couvent comme dernière demeure. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, le soin apporté aux malades, l'accueil réservé aux étrangers et le culte rendu aux saints Nicolas de Tolentino et Spyridon permettent au couvent de s'élever au rang de sanctuaire œcuménique réunissant toute la société nicosiate et même de rayonner au-delà des frontières insulaires.

Après 1570, la province de Terre sainte perd son principal couvent de la Méditerranée orientale et le souvenir de la présence des augustins affleure seulement à travers quelques récits de voyageurs occidentaux. Pourtant, aujourd'hui encore, le cloître du couvent des ermites de Saint-Augustin de Tolentino (diocèse de Camerino, dans la Marche d'Ancône) préserve une série de fresques réalisée par Agostino Orsini di Bologna et Giovanni Anastasi di Senigallia. Sur l'une d'elles figure le miracle chypriote de saint Nicolas apparaissant dans

ensuite transférées à Corfou vers 1460, peu après la prise de la ville impériale par les Ottomans. Le culte de saint Spyridon s'est maintenu à Tremethousia mais aucune relique n'y était conservée après le VII<sup>e</sup> siècle. La translation dans l'église des Augustins à Nicosie a donc pu intervenir après 1453. Voir P. Van den Ven, *La légende de Saint Spyridon évêque de Trimithonte*, Louvain 1953, p. 143-149.

<sup>89</sup> *Acta Sanctorum*, *op. cit.* [ci-dessus, n. 83], p. 687; Navarro, *op. cit.* [ci-dessus, n. 83], fol. 25r.



le ciel au dessus du roi de Chypre avec en arrière-plan le gibet et l'innocent condamné à mort par Jacques II. Cette peinture de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle est l'ultime trace laissée dans les Marches par le culte chypriote de saint Nicolas de Tolentino.<sup>90</sup>

Philippe Trélat  
GRHIS (Groupe de Recherche d'Histoire)  
Université de Rouen  
France

<sup>90</sup> pl. 3; B. Montecchi, D. Mori, L. Stroppa, «Illustrazione dei quadri del chiostro di San Nicola», *Il chiostro di San Nicola a Tolentino*, Biblioteca Egidiana, Tolentino 2001, p. 92-93; Quatre représentations des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles font écho à cette figure de saint Nicolas de Tolentino sauvant un condamné à mort: *San Nicola da Tolentino salva dalla morte un uomo impiccato ingiustamente* (avt 1371), fresque dans la cathédrale d'Atri; *San Nicola da Tolentino che salva un impiccato* (1408-1409) Florence Orsanmichele; *San Nicola da Tolentino salva un uomo ingiustamente impiccato* (1450-1460 circa), Amsterdam, Rijksmuseum, inv. 786 D A., 22 x 48 cm; *San Nicola da Tolentino salva dalla morte i fratelli Mizzolo e Vanni da Osimo impiccati ingiustamente* (1500-1501) Pise, Palazzo Reale, 26x 52 cm; *San Nicola da Tolentino nell'arte Corpus iconografica dalle origini al Concilio di Trento*, Tolentino 2005, n° 23 p. 243; n° 36 p. 250-251; n° 90 p. 278; n° 243 p. 356. Voir également: B. de Gaiffier, «Un thème hagiographique: le pendu miraculeusement sauvé» *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art* 13 (1943), p. 123-148 repris dans id., *Études critiques d'hagiographie et d'iconologie*, Bruxelles 1967, p. 218-220.



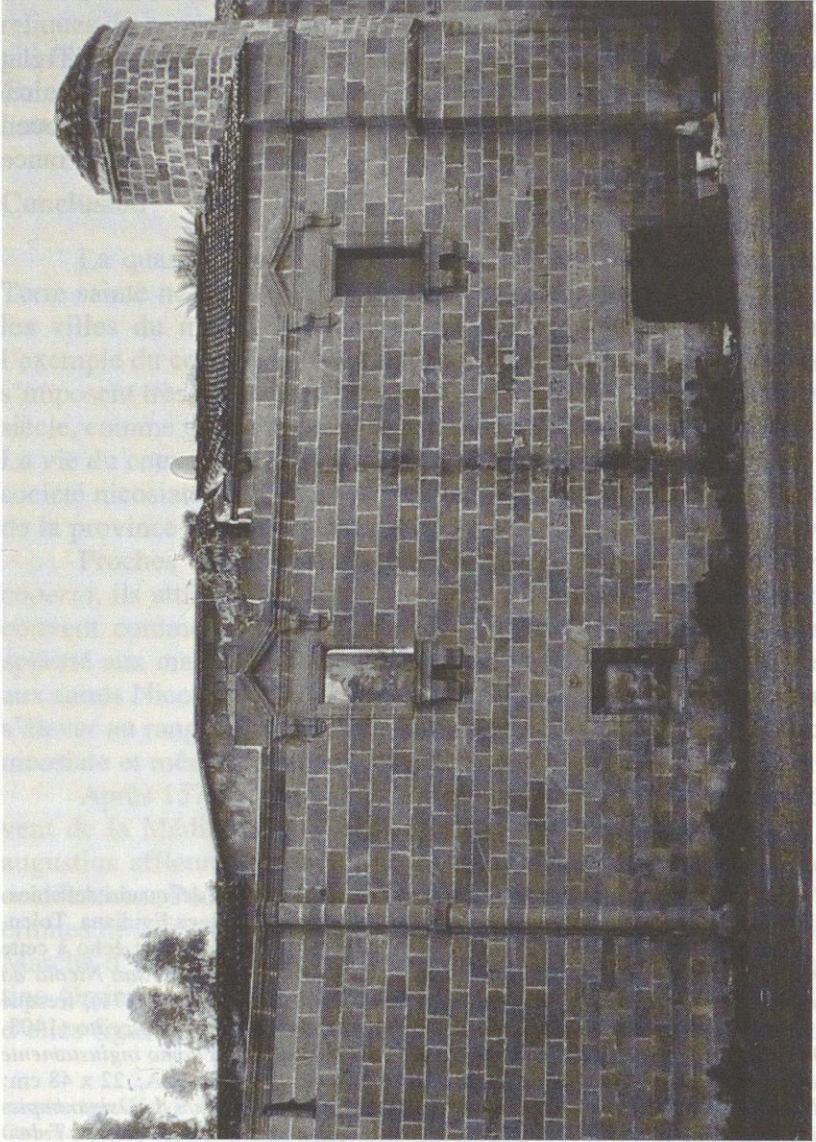


Planche 1: Façade nord de l'église et de l'hôpital (?) du couvent Saint-Augustin de Nicosie (cliché Hesperia Iliadou).



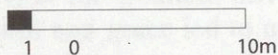
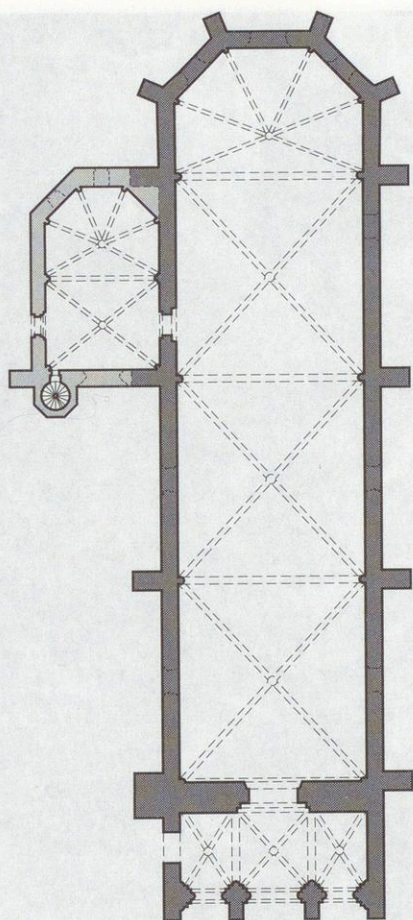


Planche 2: Plan restitué de l'église médiévale du couvent Saint-Augustin de Nicosie par Philippe Dangles et Philippe Plagnieux. Avec l'aimable autorisation des auteurs (J.-B. de Vaivre, P. Plagnieux éd., *L'art gothique en Chypre*, Paris 2006, p. 177)





Planche 3: Saint Nicolas de Tolentino sauve le camérier du roi de Chypre. Cloître de Saint-Nicolas à Tolentino, XVII<sup>e</sup> s. (cliché Orlando Ruffini, Biblioteca Egidiana)

Planche 3: Plan restitué de l'église médiévale du couvent Saint-Augustin de Tolentino par Philippe Dangles et Philippe Pignatelli. Avec l'aimable autorisation des auteurs (J.-B. de Vaire, P. Pignatelli eds, L'art gothique en Chypre, Paris 2006, p. 177)